



HAL
open science

Les sols sénégalais malades de l'arachide, 1944-1952

Céline Pessis

► **To cite this version:**

Céline Pessis. Les sols sénégalais malades de l'arachide, 1944-1952. Monde(s). Histoire, Espaces, Relations, 2013, pp.127-144. 10.3917/mond.132.0127 . hal-03582191

HAL Id: hal-03582191

<https://hal.science/hal-03582191>

Submitted on 21 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les sols sénégalais malades de l'arachide, 1944-1952

Céline Pessis
EHESS, Paris

Résumé

Cet article analyse la controverse sur l'épuisement des sols sénégalais. Sont en cause, l'expansion de la culture d'arachide dans l'après-Seconde Guerre mondiale, son développement dans une veine de critique de la monoculture d'arachide, et sa clôture autour d'un programme de modernisation agricole. Ce déplacement est mis en évidence par l'étude de deux missions d'expertise agronomique.

Mots-clés : Sénégal – Arachide – Érosion – Mécanisation – Expertise.

Abstract

Senegalese soils sickness caused by groundnut farming (1944-1952)

This article deals with the controversy over soil exhaustion resulting from the expansion of groundnut farming in post-war Senegal, its development from the criticism of groundnut farming as monoculture to its end point around a programme set up to modernize agriculture. The study of two agronomic expertise missions testifies to this shift.

Keywords: Senegal – Groundnut – Erosion – Mechanization – Expertise.

De la Seconde Guerre mondiale à la période de Reconstruction, de graves pénuries d'huile végétale affectent l'économie mondiale. En France, l'approvisionnement en oléagineux devient un objet majeur de l'économie impériale dirigée qui se met en place de la période de Vichy à l'après-guerre, suscitant notamment, en février 1947, la création d'une commission des Corps gras au Commissariat général au Plan (CGP). Les nouvelles instances planificatrices de l'Union française (outre le CGP, la direction de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts du ministère de la France d'outre-mer créée en 1944 puis le Fonds d'investissement et de développement économique et social [FIDES, 1946] chargent l'Institut de recherche sur les huiles et les oléagineux tropicaux (IRHO), institut privé fondé en 1942 à l'initiative d'industriels, de développer la culture de palmiers à huile sur les zones côtières de l'Afrique occidentale française (AOF). Pour faire face à l'urgence, l'accent est cependant mis sur l'arachide, culture annuelle plus rapidement productive : on escompte au Sénégal un doublement de la production en dix ans, *via* un recours intensif à la mécanisation¹.

En novembre 1950, l'agronome René Dumont, conseiller du Plan et des institutions de recherches métropolitaines, est envoyé au Sénégal afin de rendre compte des réalisations du Plan. De retour en métropole, il se dit

1 CGP, *Premier rapport de la commission de modernisation des TOM*, Paris, 1948. Le terme « mécanisation » est ici employé pour « motorisation », selon son acception courante dans l'après-guerre.

« effrayé de voir se bâtir une capitale de l'importance de Dakar sur un arrière-pays, donc un substratum économique aussi restreint (monoculture de l'arachide) et fragile (destruction accélérée des sols) »². Provoquant un véritable scandale, il plaide pour une réduction drastique de la culture de l'arachide qui, dit-il, ne laisse derrière elle que le désert. Dix ans plus tard, à l'heure de l'indépendance du Sénégal, chargé par le Commissariat général au Plan de la nouvelle République de l'étude de la « reconversion du bassin arachidier », il va défendre au contraire l'« intensification » de cette culture³.

L'immédiat après-guerre constitue ainsi un moment, relativement unique dans l'histoire du Sénégal, de mise en visibilité et de politisation du phénomène d'épuisement des sols induit par le développement de la monoculture arachidière. Cet article se propose d'explorer comment la conservation des sols sénégalais devient, de 1944 à 1952, l'objet d'une vaste controverse impériale ainsi que le cadre privilégié d'élaboration des politiques agricoles et agronomiques sénégalaises – dont l'évolution est également étroitement corrélée à la restructuration de l'économie arachidière (protection de la filière après une phase de libéralisation, développe-

2 René Dumont, *Notes sur le secteur Casamance de la CGOT (novembre 1950)*, 25 décembre 1950, p. 57.

3 René Dumont, *Notes provisoires sur les principales conditions du développement agricole du Sénégal*, juillet-août 1961, p. 17-32. Archives René Dumont, Musée du vivant, Agroparistech, Grignon (MDV).

ment de la transformation locale, réforme des structures coopératives, etc.).

L'étude débute par l'exposition des programmes agricoles antagonistes portés, de 1944 à 1949, par les services techniques locaux et par la métropole. La relance par cette dernière de la production d'arachide vient en effet contrarier les plans d'encadrement de cette culture élaborés par l'administration de l'AOF, et notamment par l'Inspection générale de l'agriculture qui s'est affirmée durant la guerre et coordonne les actions du service agricole ainsi que les recherches agronomiques au Sénégal. Alors que les exploitations mécanisées, loin de soulager la pression sur les terres, semblent entamer la dégradation des terres du sud du territoire, les alertes sur l'épuisement des sols deviennent le vecteur d'une critique environnementaliste de l'exploitation coloniale, qui culmine avec la mission de René Dumont en 1950, comme nous l'analysons dans un second temps. Enfin, nous allons voir que c'est par la mission d'un autre agronome, Roland Portères, menée en mars-avril 1952, que se clôt cette controverse autour de l'affirmation d'un programme de modernisation de l'agriculture traditionnelle, jusqu'alors peu consensuel.

L'usure des sols entre en politique

Dès sa formation au début des années 1950 autour de Paul Pélissier, l'école de géographie rurale sénégalaise a été sensible aux transformations des paysages et aux dégradations des

terroirs consécutives à l'extension de la culture de l'arachide⁴. Peu d'historiens, en revanche, ont analysé comment les pouvoirs coloniaux et postcoloniaux perçurent, gèrent ou freinèrent ces modifications environnementales. Bernard Founou-Tchuigoua place néanmoins au cœur de son analyse de la « mise en traite » du Sénégal la consommation du capital de fertilité accumulé dans les sols⁵. Bien que son approche synthétique sur un temps long laisse peu de place à des analyses fines, elle attire l'attention sur l'expression discontinue de voix critiques, suggérant un pouvoir colonial divisé, voire déstabilisé, par cette dégradation continue des sols. Dans cette perspective, nous voudrions montrer comment la Seconde Guerre mondiale, qui succéda à une très forte et rapide expansion de la culture arachidière, favorisa dans l'immédiat après-guerre le lancement par les services techniques coloniaux d'un programme d'encadrement et de rationalisation de cette culture, articulé autour d'un agenda de conservation des sols.

Une production paysanne en recul

Depuis le dernier tiers du XIX^e siècle, l'économie de traite arachidière a été progressivement organisée au Sénégal par les efforts conjoints,

4 Paul Pélissier, *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yrieix, Fabrigue, 1966 ; André Lericollais, « La détérioration d'un terroir Sob, en pays Sérère (Sénégal) », *Études rurales*, n° 37-39, 1970, p. 113-128.

5 Bernard Founou-Tchuigoua, *Fondements de l'économie de traite au Sénégal. La surexploitation d'une colonie de 1880 à 1960*, Paris, Silex, 1981.

bien que souvent conflictuels, des maisons de commerce et de l'administration coloniale. Cette dernière a pris à sa charge l'ouverture de lignes de chemin de fer autour desquelles se sont organisés les points de traite et les cultures, l'importation massive de riz d'Indochine et la venue de travailleurs saisonniers (navétanes) du Soudan et de Guinée. Dans les années 1930, la production a connu un véritable boom à la faveur du protectionnisme et de la structuration des sociétés indigènes de prévoyance, « coopératives » de producteurs dirigées par le commandant de cercle et assurant progressivement prêts aux paysans, aménagements ruraux, distribution de semences sélectionnées, etc⁶.

L'adoption massive de cette culture de rente par les paysanneries sénégalaises a reposé sur ses faibles exigences culturelles, son adaptation aux sols légers et surtout son intégration aux techniques de production préexistantes. Les Sérers du Sine l'ont introduite dans leur système complexe de rotation des cultures, où le pacage des animaux et la présence d'arbres autour et dans les champs assurent une restitution de matières organiques au sol. Chez les Ouoloffs, l'adoption de l'arachide a donné lieu à un mode de culture plus extensif, reposant sur le défrichement de nouvelles terres et les migrations de populations, pour une grande part sous la tutelle de la confrérie maraboutique mouride,

6 Robert L. Tignor, "Senegal's Cooperative Experience, 1907-1960", in Mark Gersovitz, John Waterbury, eds., *The Political Economy of Risk and Choice in Senegal* (London: F. Cass, 1987), p. 90-122.

vers le sud et l'est du territoire⁷. Le principal mode d'intervention du service agricole résidait dans la diffusion, *via* les sociétés de prévoyance, de semences sélectionnées, mises au point à Bambey, la station expérimentale de l'arachide⁸. Cette adoption de semences améliorées dut son succès à son respect du mode « traditionnel » de culture, qui, comme le rappelle, en 1947, Robert Sagot, directeur de la station entre 1930 et 1941, « est adapté au sol, à l'organisation de la propriété, au statut familial et politique »⁹.

Durant l'entre-deux-guerres, cette extension de la culture arachidière et ses conséquences en termes de défrichements et de « dessèchements » du territoire ont déjà préoccupé les services techniques de l'administration coloniale et d'importantes réserves forestières furent créées.

La période de guerre a coïncidé avec des années de sécheresse, de mauvaises récoltes, et parfois de famines, qui ont accentué les migrations spontanées du Cayor septentrional vers le sud-est, ravivant les inquiétudes sur l'épuisement des terres du Nord et la « consommation rapide des terres neuves »¹⁰. Surtout, la rupture

7 Paul Péliissier, *Les paysans du Sénégal*, *op. cit.* (cf. note 4).

8 Christophe Bonneuil, « Pénétrer l'indigène : arachide, paysans, agronomes et administrateurs coloniaux au Sénégal (1897-1950) », *Études rurales*, n° 151-152, juillet 1999, p. 199-223.

9 *Procès-verbal de la conférence de l'arachide*, Dakar, 27 mars 1947, p. 11, Archives nationales du Sénégal (ANS) 1R 403.

10 *Rapport annuel du service agricole du Sénégal*, 1944, p. 40, consulté à la Bibliothèque historique du Centre

des approvisionnements en produits vivriers et manufacturés a entraîné un net recul des surfaces consacrées à l'arachide aux dépens des cultures vivrières. Durant les premières années de guerre, ces pratiques ont été soutenues par l'Inspection générale de l'agriculture de l'AOF, recréée en 1941 et dont Sagot a pris la tête. Mais fin 1942, le retour en guerre de l'AOF aux côtés des Alliés exigeant le versement de contingentements d'oléagineux a imposé un revirement des politiques agricoles au Sénégal. L'impopulaire « bataille de l'arachide » s'est engagée en 1943 à coups de réquisitions forcées et de dirigisme administratif. Un comité de propagande de l'arachide a été créé pour relancer la venue de navétanes et une collaboration s'est également mise en place avec les marabouts mourides. Pourtant, seul le tiers des approvisionnements escomptés a été atteint. La libéralisation du marché en 1943-1944 et l'alignement des prix sur les cours mondiaux n'ont en effet guère incité les paysans à produire de l'arachide en cette période de disette¹¹.

En accroissant la tension entre cultures vivrières et arachide, la guerre a révélé le profond déséquilibre du territoire. Tandis que perdurent dans l'immédiat après-guerre disette, bas prix des arachides, mécontentement et désaffection des paysans pour cette culture,

de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Nogent-sur-Marne.

11 Jacques Thobie, Gilbert Meynier, Catherine Coquery-Vidrovitch, Charles-Robert Ageron, *Histoire de la France coloniale 1914-1990*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 342.

les services techniques de l'administration coloniale se retrouvent autour d'une politique commune de conservation des sols visant à limiter les dégâts causés par la culture arachidière. De 1944 à 1946, sous l'influence de Sagot, ils mettent à profit la marge de manœuvre que leur confère ce moment de relative indétermination.

La politique de l'administration coloniale

En 1944, l'analyse des agents du service agricole est très nette : « Nous avons assisté durant les années 1930-1940 à cette exagération de la culture de l'arachide, et on peut lui attribuer la décadence du Cayor et du Baol (Cercles de Louga, Thiès, Diourbel) qui s'observe actuellement »¹². Ces agents témoignent d'une fine connaissance des diverses régions, de leurs populations et de leurs pratiques culturelles, migratoires et alimentaires. Ils décrivent l'épuisement des terres de l'ancien bassin arachidier au nord de la colonie et la dangereuse saturation du bassin arachidier central suite à la croissance de la population et au rétrécissement de la durée des jachères. Selon le chef du service de l'Agriculture du Sénégal, Étienne Macari, « la cause essentielle de cette destruction [des sols] tient au manque d'humus, dont la présence conditionne leur structure. Sans humus et couverture du sol, l'érosion manifeste ses effets »¹³. En 1944, le service agricole, en

12 *Rapport annuel, op. cit.*, p. 89 (cf. note 10).

13 Étienne Macari, *Plan de campagne de 1946*, 9 mars 1946, ANS 1 R 403.

liaison étroite avec Sagot, met en place un programme de rééquilibrage des cultures au profit des cultures vivrières et un « plan général d'utilisation et d'économie des terres arables »¹⁴ qui repose sur deux piliers : l'encouragement et l'encadrement des migrations vers les terres neuves et la régénération des terres épuisées du Nord.

Le service agricole, soutenu par le gouverneur du Sénégal, demande que soit respecté dans toute la colonie l'équilibre des surfaces cultivées en arachide et en mil et que des jachères soient maintenues une année sur trois. À partir de 1945, l'association de niébés tardifs à la culture du mil est promue et les sociétés de prévoyance sommées de constituer les réserves de semences nécessaires¹⁵. La culture de ces haricots, qui occupent une place importante dans l'alimentation paysanne, notamment sérère, du fait de leur haute valeur nutritive, vise également à assurer une couverture du sol en saison sèche. Le service agricole encourage également la généralisation des pratiques sérères de maintien des arbres, de fertilisation et de couverture du sol par les tiges de mil.

Prolongeant et tirant les leçons de l'entreprise de colonisation agricole menée avant guerre sur les terres neuves, le service agricole crée le bloc coopératif de l'arachide pour vulgariser des méthodes de cultures non dégradantes pour les

sols (rotation des cultures, jachères, pâturage) *via* la création de coopératives de cultivateurs.

Enfin, dans les vieilles terres arachidières, au nord de Louga, le service agricole arrête en 1944 un plan de mise en défens qui reçoit le soutien du gouverneur général de l'AOF. En février-mars 1946, ce dernier dépêche Georges Aubert, le spécialiste des sols tropicaux de l'Office de la recherche scientifique coloniale (l'ORSC, créé en 1942), pour mener une étude de l'érosion des sols dans la région. Décrivant l'action dévastatrice du vent sur les sols dénudés et appauvris par la culture de l'arachide, l'étude fournit « l'interprétation scientifique des faits et de constatations venues de l'expérience »¹⁶. C'est aussi, par la voix de l'inspecteur général des eaux et forêts Pierre Bellouard, une expertise forestière montante qui plaide pour cette mise en défens. Formé avec Aubert à la pédologie, Bellouard préconise d'étendre la politique de classement des forêts, de développer les cultures d'arachide sous couvert forestier en Casamance (où menace l'avancée du « front pionnier de l'arachide ») et de revaloriser la vocation pastorale

14 *Rapport annuel, op. cit.*, p. 40 (cf. note 10).

15 Lettre du gouverneur Maestracci au président de la société de prévoyance de Louga, 7 novembre 1945, ANS 1R 403.

16 Lettre du gouverneur général de l'AOF au gouverneur du Sénégal, 18 novembre 1948, ANS 1R 304 ; Georges Aubert, *Première observation sur les sols du Sénégal. Les sols de la région de Louga*, mai 1946, ANS 3R 58 v169. Ce rapport remis au gouverneur général de l'AOF donne aussi lieu à une publication scientifique : Georges Aubert, Jacques Dubois, Roger Maignien, « L'érosion éolienne dans le Nord-Ouest du Sénégal. Observations effectuées lors de l'exécution d'une mission d'étude des sols à arachide organisée par l'ORSC et le Service de l'Agriculture de l'AOF », *Congrès de pédologie méditerranéenne*, AFES, 1947, p. 443-450.

des terres abîmées du Nord¹⁷. En 1946, seules les cultures vivrières villageoises doivent être autorisées au nord de Louga et 100 000 hectares mis en défens. Mais nombreux sont ceux qui tirent leurs revenus de la production arachidière : les huiliers, qui viennent d'installer une huilerie à Louga, les chefs de la région Nord appuyés par le Comité de propagande du commerce et le conseil d'administration de la société de prévoyance s'y opposent fermement. Malgré les protestations, le gouverneur demande, le 13 mars 1946, le respect du plan de campagne¹⁸.

En avril 1946, le gouverneur du Sénégal a changé. Peu de temps après, Sagot rejoint la métropole et Macari, le chef du service agricole, est muté à Madagascar. Dès juin, la conférence de l'arachide rassemble à nouveau commerçants, industriels et administration. Pour « pousser le paysan à faire de l'arachide au lieu des cultures vivrières », elle revalorise le prix de l'arachide (de 3,50 francs à 6 francs le kilo)¹⁹. Le nouveau gouverneur du Sénégal se voit rappeler que « la balance commerciale de l'AOF dépend de la production d'arachide du Sénégal » et que la « disette des corps gras dans le monde » impose

le prolongement de « l'économie dirigée » de la période de guerre²⁰. Ce conflit d'avril 1946 coïncide en effet avec la création du FIDES et de la Compagnie générale des oléagineux tropicaux (CGOT).

Les contre-plans métropolitains

Tandis que les services techniques locaux affinent leur connaissance des méthodes indigènes de conservation des sols, c'est au contraire en se détournant de la production paysanne que les planificateurs entreprennent de relancer la production d'arachide. Défendu notamment par la commission des Corps gras, dans laquelle les industriels jouent un rôle prépondérant, un audacieux programme de mécanisation est arrêté par le Plan en janvier 1948 et financé par le FIDES. Il vise à transposer sur les sols sénégalais les méthodes modernes de production que documentent les voyages des agronomes aux États-Unis, sans égards pour les spécificités socio-économiques ou écologiques du territoire²¹.

La CGOT est une société d'économie mixte à 90 % de capital étatique dont le conseil d'administration rassemble toutes les personnalités en vue

17 Pierre Bellouard, *La dégradation des sols tropicaux au Sénégal*, 53 p., 1945, ANS 3R 58 v159. Ce rapport répond à une enquête impériale sur l'érosion des sols. Il documente l'histoire des « dévastations » dues à l'extension de la « monoculture d'arachide ». Approuvé par le gouverneur général de l'AOF, il est remis au ministère de la France d'outre-mer.

18 Lettre du gouverneur Maestracci au commandant de cercle de Louga, 13 mars 1946, ANS 1R 403.

19 « La conférence de l'arachide », *AFP Info et documentation*, 22 juin 1946.

20 Lettre du Haut commissaire au gouverneur du Sénégal, 24 mars 1947, ANS 1R 403.

21 Céline Pessis, « La machine au secours de l'Empire colonial ? La mécanisation de l'agriculture et ses détracteurs en Afrique tropicale française », in Céline Pessis, Sezin Topçu, Christophe Bonneuil (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013.

au Plan²². Son plus grand projet débute en 1948-1949, malgré les avis contraires du gouverneur général de l'AOF et l'échec patent du *Groundnut Scheme* britannique, programme lancé en 1946 au Tanganyika et visité par les experts français. Le projet de la CGOT vise à cultiver mécaniquement, et par recours à une main-d'œuvre salariée, 200 000 hectares d'arachide sur des terres forestières dites « vierges » de moyenne Casamance, au mépris des recommandations de Bellouard sur la protection des forêts.

Les planificateurs reconvertissent également le bloc coopératif lancé dans le Sine Saloum par le service agricole pour encadrer l'extension des cultures. Sa superficie s'accroît très nettement afin de servir sa nouvelle vocation de « pilote pour les exploitations privées ou coopératives susceptibles d'entreprendre la culture mécanique de l'arachide tant sur des terres nouvelles que dans les zones d'anciennes cultures »²³. Devenu le Bloc expérimental de l'arachide (BEA), il travaille en relation étroite avec les agronomes de la station de Bambey où une division de machinisme agricole est créée en 1949. Considérant cette évolution, Sagot estime que « la conservation des sols, la mécanisation agricole, les recherches agronomiques, devenues brusquement à la mode, font maintenant l'objet de surenchère et de propagande manquant

22 Marina Diallo Cò-Trung, *La compagnie générale des oléagineux tropicaux en Casamance. Autopsie d'une opération de mise en valeur coloniale (1948-1962)*, Paris, Karthala, 1998.

23 *Notes sur le BEA de culture mécanique de l'arachide*, 10 août 1949, p. 1, ANS 1R 311.

quelque peu de mesure »²⁴. Si la protection des sols reste officiellement la vocation première du bloc, les planificateurs considèrent en effet que « la machine peut seule arrêter une évolution des sols dangereuse »²⁵.

Au BEA comme à la CGOT, il s'agit d'insérer dans la rotation culturale une année d'engrais vert, dont l'enfouissement mécanique apporte au sol une grande quantité de matière organique. Si ce programme de mécanisation se trouve contraint de s'inscrire dans une rhétorique de conservation des sols, il privilégie leur analyse chimique et structurale en laboratoire et l'emploi d'engrais verts adaptés à la machine bien davantage qu'au milieu ou aux pratiques paysannes.

Dans les grandes conférences intercoloniales et internationales où la conservation des sols se trouve mise à l'ordre du jour, ces conceptions sont cependant battues en brèche par de nombreux scientifiques, comme ceux de l'ORSC ou comme le naturaliste Théodore Monod, directeur de l'Institut français d'Afrique noire²⁶. Face à cette approche technicienne, pédologues, forestiers, mais aussi géographes, décrivent l'évolution des relations sol-plante-milieu sous l'influence des diverses

24 Robert Sagot, *Note au sujet de l'agriculture dans la zone à arachide du Sénégal*, septembre 1951, ANS 1R200 v158.

25 *Notes sur le BEA, op. cit.*, p. 1-2, ANS 1R 311 (cf. note 23).

26 Théodore Monod, "Education and the Conservation of Natural Resources", *Proceedings of the United Nations Scientific Conference on the Conservation and Utilization of Resources, 17 august-6 september 1949, Lake Success*, vol. I. Plenary Meetings, New York, United Nations, 1950, p. 275-278.

pratiques culturelles, dans une veine proche des grandes études « environnementales » menées dans l'entre-deux-guerres dans l'empire britannique²⁷. Rationalisant l'expertise des services techniques de l'AOF, ils érigent, en opposition au modèle oulof et mouride déclaré destructeur, l'agriculture sérère en modèle-type d'intensification agricole vertueuse sous l'effet de la croissance démographique²⁸. Leurs recommandations s'apparentent souvent à la doctrine de rationalisation des systèmes de culture indigènes alors en vigueur au Congo belge²⁹.

La mission éclair de René Dumont

À la fin de l'année 1950, le relèvement de la production par la culture mécanique ne portant guère ses fruits, la CGOT finance la venue de René Dumont au Sénégal. Sa mission s'intègre dans une tournée soudanaise qui le mène auparavant à l'Office du Niger. Dans ce moment de tensions et de doutes, ce conseiller impérial met à profit la relative autonomie que confère alors à un petit

27 Georges Aubert, Jacques Dubois, Roger Maignien, « L'érosion éolienne », *op. cit.* (cf. note 16) ; Georges Aubert, Jacques Dubois, Roger Maignien, *Les sols à arachides*, Paris, ORSTOM, 1948 ; Helen Tilley, *Africa as a Living Laboratory: Empire, Development, and the Problem of Scientific Knowledge, 1870-1950* (Chicago: University of Chicago Press, 2011).

28 Par exemple, Jacques Richard-Molard, « Les terrains tropicaux », *Annales de géographie*, n° 322, novembre-décembre 1951, p. 349-369.

29 « Rapport du Secrétaire général », *Compte rendu de la conférence africaine des sols (Goma, 1948)*, Bruxelles, Ministère des Colonies, 1949.

nombre d'experts le dirigisme planificateur³⁰. Par cette mission, Dumont affirme sa stature d'expert solitaire, rapide en besogne, au verbe haut et tranchant, apte à juger de l'ensemble et de chaque dispositif de modernisation agricole. Sans détours, il révèle le marasme technique et économique dans lequel s'enlisent les tracteurs de la CGOT. En proposant de diminuer radicalement la culture d'arachide au Sénégal il se pose en défenseur des intérêts convergents de l'État impérial (dont il se fait le porte-parole aux dépens de ceux du « trust de l'huile ») et des paysans « autochtones » – terme qu'il est un des rares à employer – « prolétarisés » par l'érosion de leurs sols. Le conflit qui l'oppose alors aux industriels marque l'entrée de ces derniers dans la controverse sur la conservation des sols.

Une mécanisation contre-productive

L'agronome René Dumont, éminence grise au Plan, est un des acteurs clé de l'industrialisation et de la mécanisation de l'agriculture française. Fervent partisan de la modernisation des colonies, il s'est illustré avant la guerre par sa critique virulente du malthusianisme économique, au sein notamment du mouvement abondanciste³¹. La publication en 1949 de

30 Sur la dynamique similaire dans l'Empire anglais, voir Sabine Clarke, "A Technocratic Imperial State? The Colonial Office and Scientific Research, 1940-1960", *Twentieth Century British History* (2007/4), p. 453-480.

31 En réaction aux politiques malthusiennes des années 1930, le mouvement abondanciste prône une organisation mondiale de l'économie, un socialisme redistributif et,

ses *Leçons de l'agriculture américaine*³² semble le prédisposer tout particulièrement à la mission d'étude que lui confient les planificateurs en novembre 1950.

Bien que sa mission soit centrée sur les difficultés rencontrées par la CGOT et ne dure que deux petites semaines, il effectue une tournée du dispositif de modernisation agricole sénégalais (Bambey, BEA, CGOT) dont il rencontre les principaux acteurs (agronomes et pédologues à Paris, services techniques et industriels à Dakar) auxquels il expose directement son point de vue. Il remet un rapport à la CGOT, un autre à l'administration coloniale et synthétise ses positions dans un article qui paraît simultanément dans *Économie contemporaine*³³. Enfin, il publie dans *L'agronomie tropicale* une étude monographique des systèmes de culture de villages qu'il a visités au cours de ses déplacements³⁴.

Pour ce maître de conférence à l'Institut national agronomique, également professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, c'est d'abord dans le cadre des mutations de l'économie impériale que doivent s'appréhender les difficultés sénégalaises. Au vu des conditions socio-

selon le titre même de son journal, « la grande relève des hommes par la science ».

32 René Dumont, *Les leçons de l'agriculture américaine*, Paris, Flammarion, 1949.

33 René Dumont, « La mise en valeur agricole de l'Afrique tropicale II », *Économie contemporaine*, février 1951, p. 16-26.

34 René Dumont, « Étude de quelques économies agraires au Sénégal et en Casamance », *L'agronomie tropicale*, 1951/5-6, p. 229-238.

économiques, la mécanisation de l'arachide ne lui paraît pas pouvoir être rentable. De tels investissements sur une plante pauvre et épuisante pour les sols lui semblent d'autant moins justifiés eu égard aux potentialités du palmier à huile. D'autre part, il ne souligne les limites de la modernisation outre-mer que pour mieux promouvoir l'intensification agricole en métropole, soutenant ainsi par contrecoup le développement de la culture motorisée du colza.

Ainsi peu enclin à donner une nouvelle chance à la CGOT, il dénonce les défrichements effectués sans prospection pédologique qui ont coûté entre 25 et 30 millions de dépenses inutiles, des primes à l'abattage qui ont incité à laisser en terre des racines et des souches rendant impraticables les opérations mécanisées, etc. Surtout, il expose les incertitudes des agronomes quant aux capacités de l'engrais vert à maintenir la fertilité des sols aussi bien que le fait la jachère longue, rapportant les craintes de Roland Portères que « l'action de la CGOT n'aboutisse rapidement à la ruine des sols »³⁵.

Soucieux de concilier exigences productives et développement social égalitaire, il demande à la CGOT de rapatrier du personnel et de remettre les machines aux mains des Africains. Il invite les ingénieurs, en période de sous-utilisation du matériel, à aménager les rizières que les villages alentours sont en train de remettre en fonctionnement. Reconvertie en « entreprise-pilote de

35 René Dumont, *Notes sur le secteur Casamance*, op. cit., p. 9 (cf. note 1).

mise en valeur de la Moyenne-Casamance » (ce qu'elle deviendra bien plus tard), la CGOT devrait selon lui

« procéder à l'étude approfondie non seulement du milieu naturel, mais aussi de l'économie indigène du milieu humain et rechercher des bases de collaboration avec les groupements autochtones qui ne soient plus uniquement du salariat »³⁶.

Lors de la campagne suivante, le ralentissement des défrichements tient pourtant davantage à la situation déplorable sur le terrain qu'à ces recommandations. Mais Dumont ne s'en tient pas à ce rôle de conseiller technique : cette mission lui offre une tribune pour « souligner l'importance du péril [encouru par l'érosion des sols] à Monsieur le Ministre Monnet »³⁷.

L'érosion fruit de l'exploitation coloniale

Dans ses rapports de novembre 1950, Dumont remet à l'ordre du jour les mesures préconisées par les services techniques coloniaux (décongestion des vieilles terres, réduction de la culture arachidière et accroissement des cultures vivrières). S'appuyant sur les études antérieures, particulièrement des pédologues, il leur confère une tournure politique et sociale plus affirmée.

Pour l'agronome, l'érosion des sols se voit d'abord dans la « prolétarianisation » des paysans

36 *Ibid.*, p. 61.

37 *Problème de la conservation des sols du Sénégal. Réponse de M. Dumont aux notes de M. Launay*, Commission des Corps gras, p. 11, MDV.

du Nord, parfois contraints de se faire ouvriers agricoles au sud : « La marche au Sud consécutive à la ruine des sols s'accompagne donc, pour des cultivateurs autrefois autonomes, d'une descente dans l'échelle sociale, jusqu'au niveau de navétane »³⁸. Il analyse surtout l'érosion des sols sénégalais au prisme des échanges inégaux entre la métropole et sa colonie. Selon lui, la croissance de la production d'arachide des années d'avant-guerre a été obtenue artificiellement par un protectionnisme économique dépassé et une exploitation abusive des paysans et des sols :

« Le décalage alors énorme des rémunérations de la main-d'œuvre européenne et tropicale [...] permettait au cultivateur sénégalais de produire l'arachide à meilleur compte que le colza de son collègue de la campagne de Caen. Ce décalage résultait en partie de la dégradation, de l'exploitation de son capital foncier, mais il ne s'en rendait pas compte »³⁹.

En 1949, l'ingénieur agricole Pierre Gamas expliquait déjà le faible « prix de revient de l'arachide » par la non-comptabilisation de l'usure du capital sol⁴⁰. S'il n'est donc pas le seul à pointer le rôle du prix payé au producteur dans l'érosion des sols, Dumont se distingue cependant d'autres analyses marxistes, telle celle du

38 René Dumont, « Étude de quelques économies », *op. cit.*, p. 232 (cf. note 34).

39 René Dumont, « La mise en valeur agricole », *op. cit.*, p. 20 (cf. note 33).

40 Pierre Gamas, « Quel est le vrai prix de revient de l'arachide au Sénégal ? », *Revue de la porte océane*, n° 46, février 1949, p. 15-19.

géographe et historien Jean Suret-Canale. Ce dernier, après avoir mené sa propre enquête à Louga, accusait la misère et l'endettement en période de soudure de réduire toute capacité d'investissement des paysans et de les contraindre à pratiquer une agriculture dévastatrice⁴¹. Pour Suret-Canale, une intensification des méthodes de culture, telle que l'adoption de la culture attelée, ferait advenir, quelque peu mécaniquement, de bonnes pratiques culturelles. Mais pour Dumont, les dégâts sont déjà irréversibles et toute « technique d'intensification sur des sols déjà ruinés ne peut donner que de faibles rendements »⁴².

Le remède autrement radical qu'il préconise consiste en un éparpillement des cultures et des huileries en AOF : « Le problème des huileries doit être réexaminé dans ses répercussions sur la répartition des cultures, donc la dégradation des sols »⁴³. Selon lui, le développement d'une industrie locale devrait aussi permettre une utilisation sur place des tourteaux (résidu des arachides après obtention de l'huile). Consommés par le bétail, fertilisants pour le sol, ils faciliteraient le développement de l'élevage et l'entretien des sols. L'impératif de conservation des sols vient ainsi soutenir ses positions pour l'industrialisation et élargir un débat important

depuis les années 1930, alors avivé par le développement des huileries au Sénégal durant la guerre.

Ainsi, pour Dumont c'est à l'échelle impériale qu'il faut réorganiser l'économie agricole pour protéger les sols sénégalais. Si cette restructuration en passe nécessairement par l'industrialisation, elle ne saurait se confondre avec la mécanisation.

Le repositionnement des industriels

C'est à la commission des Corps gras du Plan que le rapport Dumont suscite la plus vive polémique. Jean Launay, président du syndicat des huiliers d'AOF réplique au « protestataire » par une note contradictoire. Loin d'acquiescer à l'objectif de réduction de la culture d'arachide, il s'y démarque néanmoins de la CGOT et souligne l'importance qu'accordent les industriels à la conservation des sols⁴⁴.

Suite à la mission de Dumont, il n'est en effet plus guère possible ni de fonder des espoirs sur un relèvement rapide de la production par la culture mécanique dans les terres neuves ni d'ignorer la dégradation des sols du bassin arachidier central. Les industriels, qui à la différence de l'État colonial se sont peu investis financièrement dans la mécanisation, se repositionnent en janvier 1951 en faveur d'une « amélioration de la culture tra-

41 Jean Suret-Canale, « Quelques aspects de la géographie agraire au Sénégal : le cercle de Louga », *Les Cahiers d'outre-mer*, 1949/4, p. 348-367.

42 *Problème de la conservation*, op. cit., p. 18 (cf. note 37).

43 René Dumont, *Rapport sur la mise en valeur de l'Afrique tropicale*, p. 1, MDV.

44 Jean Launay, *Note relative au rapport de M. Dumont*, 22 février 1951, p. 4, MDV.

ditionnelle »⁴⁵ dans le bassin arachidier et s'engagent dans la recherche de mesures de conservation des sols. Ils s'appuient pour cela sur l'IRHO, institut privé de recherches, qui élargit alors ses recherches à l'arachide. Le Groupement interprofessionnel pour le développement de la production des oléagineux dans les territoires d'outre-mer (GIDOTOM) qui réunit représentants du commerce et de l'huile-métropolitaine et coloniale demande ainsi que l'ensemble des recherches agronomiques soit confié à l'IRHO⁴⁶. Il critique l'orientation « lourde » des recherches menées à Bambey sur l'enfouissement mécanique du mil comme engrais vert, procédé coûteux et difficilement diffusable auprès de paysans réticents à enfouir une culture vivrière. Il encourage au contraire les recherches de l'IRHO sur « une régénération accélérée des terres usées » par l'introduction de plantes améliorantes dans la jachère, un procédé présenté comme une alternative à la mise en défens préconisée par l'administration⁴⁷.

Mais les industriels plaident surtout pour une utilisation accrue des engrais chimiques, selon une conception résumée de façon lapidaire par René Dumont : « Il suffit d'apporter des engrais à ces sols, ce qui permettra d'alimenter nos usines »⁴⁸. L'IRHO préconise un apport d'engrais

sous forme de pastilles localisées et critique la formule générique en cours d'élaboration à Bambey et distribuée à grande échelle dès 1950⁴⁹. Du fait de cette surenchère, de la facilité de leur usage et de leur diffusion (*via* les sociétés de prévoyance), les engrais s'imposent progressivement comme palliatif à la reconstitution de la matière organique des sols.

Parallèlement, le Comité de propagande pour l'arachide prend l'initiative de créer une ferme pilote dans le bassin arachidier qui vient directement doubler les prérogatives du service agricole. C'est dans un tel contexte de déstabilisation des services techniques de l'administration coloniale que prend place la mission Portères qui vient rasseoir leur autorité.

La mission de rénovation de Roland Portères

Suite à la mauvaise saison agricole de 1950-1951, la situation devient particulièrement critique. En octobre 1951, le gouverneur général demande à la CGOT de mener une étude sur le phénomène d'épuisement des sols dans le bassin arachidier central et les moyens d'y remédier⁵⁰. L'administration entend reprendre la main face à l'intrusion des industriels et de l'IRHO dans ses prérogatives. Il lui importe aussi de

45 GIDOTOM, *Amélioration de la culture traditionnelle de l'arachide*, vœu du 11 janvier 1951, ANS 1R 200 v158.

46 *Id.*

47 GIDOTOM, *Redressement de la production de l'arachide au Sénégal*, 1^{er} juin 1951, ANS 1R 200 v158.

48 René Dumont, « La mise en valeur agricole », *op. cit.*, p. 20 (cf. note 33).

49 *Rapport du Sénégal au Comité de coordination des recherches agronomiques et de la production agricole*, 1950, ANS 1R 433.

50 Lettre du Haut commissaire au Gouverneur du Sénégal, 17 janvier 1952, ANS 1R200 v158.

dégager une ligne d'action pour le second plan quadriennal afin d'obtenir des financements spéciaux du FIDES. Sur la proposition de la CGOT, la coordination de cette enquête est confiée à Roland Portères, titulaire depuis 1948 de la chaire d'agronomie tropicale du Muséum national d'histoire naturelle. Sous sa houlette, les membres de la mission vont jouer de la collision entre-temps de l'enquête et préparation du plan pour infléchir les objectifs de l'étude vers un programme de rénovation de l'économie rurale. Au-delà de l'œuvre scientifique produite (trois tomes avec une visée explicative globale)⁵¹, il convient donc d'accorder une attention toute particulière à la manière dont ce rapport construit, en amont, en aval et par la forme même de l'enquête, un « consensus » et un verrouillage des politiques agricoles.

Des techniciens en charge de la planification

Roland Portères fut directeur de stations et de secteurs de recherches agronomiques successivement en Côte d'Ivoire et en Guinée. Durant les années 1930-1940, aux côtés d'un petit groupe d'agronomes coloniaux (dont Louis Blondeleau qui remplace Sagot à l'inspection générale de l'agriculture de l'AOF et Robert Jeannin, le directeur de Bambey), il contribua avec ardeur à structurer le dispositif agronomique de l'AOF. De retour en métropole en 1945, il conseille les nouvelles structures de recherche et de pro-

51 Mission Portères, *Aménagement de l'économie agricole et rurale au Sénégal*, Bambey, Gouvernement général de l'AOF, 1952.

duction, comme l'IRHO et la CGOT. À l'hiver 1951, lorsque la CGOT avance son nom pour l'étude au Sénégal, il achève une mission pour son compte, au cours de laquelle son opinion sur l'entreprise a évolué du tout au tout. De retour en France, il entretient une correspondance régulière avec ses directeurs, auprès desquels il se rend utile tant par ses conseils que ses analyses d'échantillons ou ses envois de variétés adaptées⁵².

Ainsi assuré que Portères ne viendra pas comme Dumont discréditer davantage l'entreprise, le directeur de la CGOT convainc sans difficultés l'inspecteur général de l'agriculture de l'AOF d'agréer sa proposition d'une équipe réduite de techniciens : « La formule d'une mission de quatre personnes aboutirait certainement à exprimer des conclusions qui s'imposeraient aux plus hautes autorités, et permettraient un renforcement substantiel du dispositif agronomique au Sénégal »⁵³. Outre Jeannin, l'équipe se compose de Paul Coleno, le directeur agronomique de la CGOT, et d'André Marchal, le nouveau chef du service de l'agriculture.

Tandis que Portères cherche à obtenir une « indépendance totale » du gouverneur général, le directeur du Plan de l'administration de l'AOF tente de restreindre son rôle à celui de conseiller scientifique et de conserver la main-

52 Lettre de Pierre Bouchet à M. Portères, Séfa, le 15 janvier 1952, lettre de Maurice Guernier à M. Portères, Paris, 31 janvier 1952, Archives Roland Portères, Muséum national d'histoire naturelle, Paris (MNHN, RP).

53 Lettre de Guernier à Blondeleau, 20 décembre 1951, p. 1-2, ANS 1R200 v158.

mise sur l'élaboration des lignes budgétaires du Plan : « Il importe que ce rôle de coordination ne soit pas tenu par des techniciens »⁵⁴. Selon lui, la conservation des sols ne saurait se réduire à des questions de recherche et de vulgarisation agricoles mais devrait associer étroitement les services des Eaux et Forêts et de l'Élevage.

Si des inspecteurs de ces deux services sont, *in fine*, intégrés à la mission, c'est bien le rapport Portères qui répartit les crédits spéciaux du FIDES, en favorisant la diffusion des produits de la recherche agronomique. Le troisième tome du rapport est ainsi consacré à la présentation d'un « avant-projet d'un plan de trente ans portant aménagement de l'économie agricole et rurale au Sénégal ». Après avoir fait approuver les orientations de cet avant-projet par le ministre de la France d'outre-mer de passage à Dakar en mai 1952, Portères en adresse une version synthétique au gouverneur général en août pour l'inciter à débloquer des crédits au plus vite⁵⁵. Ce dernier crée alors une « commission d'études du rapport Portères » qui en dégage les modalités de réalisation et assure sa transposition dans le second plan de développement du Sénégal⁵⁶.

54 Gouvernement général de l'AOF, Direction du Plan, *Rapport à M. le Haut commissaire sur la conservation et régénération des sols*, 4 février 1952, ANS 1R200 v158.

55 Lettre de Jeannin à Portères, 25 mai 1952, MNHN, RP ; Lettre de Portères au Haut commissaire de l'AOF, 25 août 1952, MNHN, RP.

56 « Opération arachide-mil », *Plan quadriennal de développement économique et social. 1^{re} tranche 1953/1957*, vers 1953, ANS 1R 39.

Naturaliser la dégradation des sols

De février à avril 1952, les directives du ministère de la France d'outre-mer enjoignent au gouverneur général de privilégier un relèvement rapide de la production plutôt que des mesures de long terme de conservation des sols⁵⁷. Loin d'infléchir la mission Portères, ces orientations sont congruentes avec la manière dont cet agronome conçoit la crise agricole sénégalaise. Celle-ci, selon lui, ne tient pas tant à la dégradation des sols qu'au caractère extensif de l'agriculture.

De mars à avril, Portères et son équipe sillonnent le territoire, rencontrant les représentants administratifs, techniques et religieux de chaque cercle, sans négliger les industriels et les commerçants, soit 75 personnes au total. Il ne s'agit guère d'étudier *de visu* les pratiques agricoles des paysans mais plutôt de s'assurer du soutien de l'ensemble des autorités, de les rassurer quant au relèvement de la production et de minimiser leurs inquiétudes quant à l'érosion des sols. Cette dernière, affirme Portères à la Chambre de commerce de Dakar, « ne semble pas poser des problèmes très importants. Une politique de recommandation de mise en place de haies vives permettra de stabiliser les sols ;

57 Lettre du directeur des Affaires économiques et du Plan du ministère de la France d'outre-mer au Haut commissaire de l'AOF, 27 février 1952.

dans les régions particulièrement dégradées : Tivaouane, Louga »⁵⁸.

Dans son rapport, Portères énumère les diverses méthodes, désormais bien connues, de conservation des sols. Puis, « renversant au point de vue didactique la position des problèmes », il explique « pourquoi les sols du Sénégal se détériorent facilement » sous l'influence de « nombreux facteurs naturels », concluant que « les abus culturels sont relatifs »⁵⁹. Cette entreprise de naturalisation de la dégradation des sols mobilise aussi les sciences pédologiques pour affirmer qu'« il n'y a pas dégradation mais évolution d'un sol »⁶⁰. De même, le rapport attribue les migrations au Sud, non à l'usure des sols, mais à l'attrait de meilleures conditions naturelles.

Comme le note Portères : « On remarquera, peut-être avec surprise, qu'[...] à peu près tout au long de cette étude, il n'est pratiquement pas traité du problème de la conservation du sol. Par contre, l'idée de son utilisation judicieuse (ou rationnelle ?) est implicite avec continuité et insistance »⁶¹. Le second plan de développement du Sénégal reprend cette conception : la protection des sols y est liée à leur « utilisation » et considérée par là comme relevant exclusivement de la recherche pédologique. Ses principaux objectifs consistent en l'élaboration

d'une carte des sols du territoire et la mise en place de protocoles expérimentaux de mesure de l'érosion à même de « remplacer par des données chiffrées précises les affirmations plus ou moins vérifiées qui ont cours actuellement »⁶². Les alertes sur l'érosion sont ainsi requalifiées et neutralisées par cette dimension expérimentale de la recherche pédologique et son intégration en aval à la recherche agronomique.

En naturalisant et en portant au plan scientifique le phénomène d'érosion des sols, le rapport Portères – auquel il faut ajouter le système de prix garanti de l'arachide établi en 1952 – contribue à ancrer à nouveau la production arachidière dans l'économie sénégalaise, et ce paradoxalement au moment où prend fin la pénurie en huiles végétales.

Équiper et encadrer le paysannat

Le rapport Portères dénonce « l'économie de traite et de course aux surfaces » qui a prévalu jusqu'ici et amené à négliger l'amélioration des méthodes de culture⁶³. Les parties centrales du rapport sont consacrées « au relèvement de la production » « par les fertilisants », « par les plantes de sélection », par l'équipement de la zone pastorale et « par la culture attelée », sans que soit oubliée la mécanisation. Il s'agit principalement de réduire la durée des jachères par un apport de fertilisants, lui-même largement

58 *Compte rendu de la réunion à la Chambre de commerce de Dakar*, p. 9, ANS 1R200 v158.

59 *Mission Portères, op. cit.*, p. 146 (cf. note 51).

60 *Ibid.*, p. 137.

61 *Ibid.*, p. 261.

62 « Opération utilisation et protection des sols », *Plan quadriennal, op. cit.*, p. 2 (cf. note 56).

63 *Mission Portères, op. cit.*, p. 15. (cf. note 51).

conditionné par l'emploi d'une énergie mécanique, animale ou motorisée. Le plan distingue deux zones selon leur type d'équipement : dans le bassin producteur central, culture attelée et fertilisation animale ; sur les terres neuves de l'est et du sud, autour de Nioro-du-Rip, semi-mécanisation.

Sur les terres neuves, la constitution d'unités de semi-mécanisation vise à décongestionner le bassin central et à dompter la dynamique mouride, qualifiée d'agriculture « de rapine » ou « minière ». Portères propose « non de freiner ce dynamisme très particulier, mais de fixer ses colonies volantes sous la forme d'établissements agricoles »⁶⁴ par une collaboration étroite avec les marabouts les plus « éclairés ». Il offre là une assise scientifique à ce qui s'affirme alors comme l'un des principaux fondements de la modernisation agricole sénégalaise⁶⁵. Et si la mécanisation reste fort limitée, dans les années 1960, c'est bien dans les champs des marabouts que se concentrent les tracteurs, devenus des symboles de prestige social⁶⁶. Face à l'étiollement de l'enthousiasme envers la mécanisation, le rapport Portères participe aussi au sauvetage de la CGOT en l'orientant vers une semi-mécanisation familiale, moins coûteuse et

présentée comme un outil de développement des collectivités rurales.

Au-delà de sa fonction productive directe, cet équipement est conçu comme vecteur de structuration sociale d'une paysannerie pensée comme inorganique et d'un réaménagement profond de l'espace rural : remembrement des parcelles du centre et immatriculation des terres neuves, constitution d'associations agricoles, création de villages pilotes et de hameaux d'exploitation modernisés. Dans cette conception systémique, l'essor d'une « paysannerie moderne », *via* son encadrement rapproché, doit constituer la base d'une utilisation rationnelle des sols et du développement économique du territoire.

« Véritable bible »⁶⁷ pour l'élaboration du second plan de développement sénégalais, le rapport Portères guide aussi les réformes des années 1950 qui, *via* un développement conséquent du service agricole, ciblent les efforts sur des secteurs de modernisation. À partir de 1953, la transformation des sociétés de prévoyance en sociétés mutuelles de production rurale sanctionne le rôle nouveau des techniciens tandis que les centres d'expansion rurale créés en 1954 sont largement inspirés des cantons pilotes que promeut le rapport⁶⁸. Malgré les conflits qui, dans les années 1950, opposent dans ces instances les techniciens

64 *Ibid.*, p 108.

65 Pour une approche synthétique, voir Catherine Boone, "Rural interests and the making of modern African states", *African Economic History* (1995/23), p. 1-36.

66 Paul Pélissier, *Les paysans du Sénégal*, *op. cit.*, p. 318 (cf. note 4).

67 « Opération arachide-mil », *op. cit.* (cf. note 56).

68 Valy-Charles Diarassouba, *L'évolution des structures agricoles du Sénégal. Déstructuration et restructuration de l'économie rurale*, Paris, Éditions Cujas, 1968, p. 88.

à l'administration, le rapport Portères nous semble ainsi correspondre à un tournant significatif vers une politique de modernisation agricole, centrée sur la production d'arachide.

De la sorte, la controverse sur l'érosion des sols qui prit forme autour d'un programme de rééquilibrage des cultures en faveur du vivrier accordant crédit aux méthodes paysannes de protection des sols, contribua finalement à rendre souhaitable une transformation en profondeur des agricultures sénégalaises.

Retours en métropole

Les missions des conseillers impériaux René Dumont et Roland Portères se révèlent être des marqueurs privilégiés de l'évolution de la controverse sur la dégradation des sols sénégalais. Elles autorisent aussi une circulation impériale des savoirs et des politiques élaborés au cours de cette controverse.

Les sols sénégalais « malades de l'arachide » ont constitué un terrain privilégié pour l'essor de la pédologie en tant que discipline agronomique à part entière. Avec les rapports Dumont et Portères, qui la mobilisent amplement bien que de façon différenciée, cette science acquiert aussi droit de cité auprès des décideurs politiques.

En propulsant au cœur des centres décisionnels impériaux les alertes et l'expertise des services techniques locaux, la mission Dumont, la mission Dumont contribue à ériger le pillage des

sols tropicaux en symbole de l'exploitation coloniale et des ravages des monocultures de traite. En janvier 1951, la question de l'érosion des sols tropicaux fait ainsi une entrée polémique à l'Assemblée de l'Union française⁶⁹.

Pour sa part, le rapport Portères, abondamment distribué et discuté, a joué un rôle important dans l'élaboration des objectifs du second plan de développement des territoires d'outre-mer, notamment à la nouvelle sous-commission d'économie rurale du CGP. Cette commission, dont le nom même pourrait bien être inspiré de ce rapport, fonctionne en effet comme une caisse de résonance impériale pour les conceptions qu'il développa sur le terrain sénégalais. Tirant le bilan d'une modernisation conçue trop exclusivement en termes d'innovations techniques, elle réoriente les crédits FIDES vers la diffusion des résultats des recherches agronomiques et l'encadrement du paysannat, consacrant ainsi la primauté du rôle des ingénieurs et des chercheurs agricoles dans le développement rural⁷⁰.

69 Questions orales remises à la présidence de l'Assemblée de l'Union française le 10 janvier 1951, extrait du *Journal officiel de la République française* du 11 janvier 1951, ANS 3R 30.

70 Commission d'étude et de coordination des plans de modernisation et d'équipement des TOM, *Rapport de la sous-commission Économie rurale*, Paris, CGP, 26 avril 1954.